



Liquidation matrimonial

Par **Cloux**, le **26/11/2019** à **22:54**

Bonsoir,

ACTUELLEMENT dans une liquidation, mariée sous le régime de la communauté, mon ex mari ayant une entreprise en nom propre criblé de dettes sortie du redressement judiciaire depuis 2017 avec un plan mis en places , des dettes privées, devant notaire mon ex mari se sert des dettes de l'entreprise pour me les déduire de nos biens pour que je me retrouve avec rien sachant que de mon cotés les dettes personnelles me sont saisie de mon salaire, ce qui est très difficile sachant que lui son salaire ne se trouve pas impacté...

Que faire je suis perdue...

Par **youris**, le **27/11/2019** à **11:09**

bonjour,

je vous conseille de consulter un avocat pour vous aider face au comportement de votre ex-mari.

vous deviez avoir un avocat pour votre divorce.

salutations